

**COMPTE RENDU N°1/21**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 18 JANVIER 2021 A 20H00**

Présents : GINDRE D., BUSSIÈRE P., VACELET J., FRATER P., MIGER G., RICHARD M.C., GIET S., CHEVALIER M., JACOTEY F., VERDENET P., CERIGNAT N., LANOY P.

Excusés : DRUET M., PAILLARD A., MELET J.

Secrétaire séance : VERDENET Patrice

Concernant le compte rendu du conseil municipal du lundi 7 décembre 2020, des observations ont été faites par Mme BUSSIÈRE et M. JACOTEY. Le maire veut tout d'abord préciser que le compte rendu, diffusé à tous, est succinct. La commune n'établit pas de procès-verbal qui a pour objet d'établir et de conserver les faits (discussions, interventions). La secrétaire enregistre sur un cahier toutes les discussions et décisions prises lors de la séance. Mme BUSSIÈRE fait remarquer que son observation sur les travaux d'extension du réseau d'eau potable rue du château d'eau n'avait pas été inscrite lors de la relecture du Compte rendu. M. JACOTEY demande si ce compte rendu va être modifié ; le maire précise que non car les remarques émises sont à l'ordre du jour du présent conseil et seront notées dans son compte rendu. Après avoir échangé sur ce sujet, le compte rendu de la séance du 7 décembre 2020 est validé comme suit : 10 POUR ; 1 CONTRE ; 1 ABSENTION par un conseiller absent à la séance du 07 décembre.

Prochain conseil municipal : lundi 22 février 2021

### ORDRE DU JOUR

#### I] COMPTES RENDUS DELEGATIONS :

- Réunion contrat canal représentée par M. le Maire le 09 décembre : présentation du contrat canal dont les enjeux sont de renforcer, développer et structurer l'offre touristique fluviale et fluvestre. Une réunion avec le grand dole aura lieu en mairie de Brevans le 29 janvier prochain. Répondant à son souhait, M. LANOY sera associé à ce projet. Le maire demande aux conseillers de réfléchir à ce qui peut être mise en valeur sur notre commune : patrimoine et structures existants et projets qui pourraient être engagés sur la commune. (chambre d'hôtes, gîtes, toilettes etc...). Mme VACELET propose d'inclure la Place de la Mare. M. LANOY propose la mise en place d'un ou deux pontons pour permettre aux touristes de s'arrêter sur notre commune.

- Réunion Méthanisation avec GRDF le 09 décembre : 15 décembre 2020 : Mise en place alimentation gaz de ville pour les futurs locaux de l'usine de méthanisation. 26 janvier 2021 : Mise en place par GRDF du poste de contrôle, d'odorisation et d'injection du méthane dans le réseau gaz.

- Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 représenté par Monsieur le Maire : Principaux sujets évoqués : Détermination des attributions de compensation définitives pour 2020 ; Tarifs communautaires : pas de changement ; Attribution de fonds de concours : la commune n'a pas déposé de dossier pour 2021. Mme BUSSIÈRE précise que les aides vont baisser ; Avenant à la convention de mutualisation des services entre la CAGD et la ville de Dole pour 2020 portant sur l'évaluation du coût de la mutualisation des services ; Compensation liée au Covid-19 dans le cadre des contrats confiés à la SPL Hello Dole : Déficit en raison de la crise sanitaire qui va être remboursé par le Grand Dole ; Convention avec le Conseil Départemental du Jura pour le soutien à l'aéroport de Dole : participation à hauteur de 150 000 € au titre de 2020 ; Dérogation au repos dominical pour le commerce de détail ; attribution d'aides à l'immobilier d'entreprises ; signature d'un avenant à la convention de délégation d'octroi des aides par la région Bourgogne Franche Comté ; dénomination de la voie de la zone d'activités économiques de Brevans Edme Mariotte validée ; nouveau protocole de partenariat du contrat de canal du Rhône au Rhin ; Compétence assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines : reconduction des délégations existantes hormis pour Choisey et Dole ; Transfert des excédents et déficit du budget assainissement à la CAGD : pour Brevans : déficit de 3069.45 pour le fonctionnement et 3179.84 pour l'investissement ; Tarifs assainissement : part fixe 60 € et 1.55 du m3 tarifs inchangés pour 2021.

- Conseil d'école du 17 décembre représenté par Mme VACELET : fréquentation de l'ALSH de Brevans : en moyenne le matin, 7/8 enfants, le midi 37/41 enfants et le soir 23/25 enfants – changement de l'équipe de l'ALSH au 4 janvier ; effectifs 2020/2021 : 72 enfants, prévisions 2021/2022 : 71 enfants ; le règlement des écoles est adopté ; reconduction des horaires pour 2021/2022 ; Budget : les demandes seront faites en janvier ; Coopératives scolaires : les fonds sont importants du fait qu'aucune activité n'a pu être mise en place en 2020 ; Projets : difficile de faire des projets dans les conditions actuelles ; l'école de Brevans lance un projet d'école à l'extérieur ; nouvelle organisation du jardin partagé.

- SICTOM : Réunion de bureau représentée par Mme BUSSIÈRE :

Mme BUSSIÈRE a interpellé M. le Président, suite aux dépôts sauvages sur la commune, pour lui demander de changer de procédure pour le dépôt de plainte par M. le Maire : Il réfléchira à la question et lui donnera une réponse.

Suite à la nouvelle réglementation des passages à la déchetterie pour les déchets verts (26/an), une liste des bénéficiaires est établie afin de comprendre le nombre de passage importants de certains habitants.

## **II TRAVAUX PLACE DE LA MARE :**

Le maire souhaite revenir sur les travaux d'extension du réseau d'eau potable rue du château d'eau et expliquer sa décision, validée par la majorité du bureau, non sans la remarque de Mme BUSSIERE qui avait dû à l'époque, payer son branchement. L'acquéreur des deux parcelles derrière chez Mme BUSSIERE a déposé sa demande de permis de construire pour une parcelle et sa demande de raccordement d'eau potable depuis la rue du château d'eau. Deux autres parcelles pouvant être encore aménagées, et pour éviter la pause de deux autres conduites, le maire a proposé que la commune prenne en charge l'extension du réseau public et à charge aux futurs propriétaires de se raccorder en limite de propriété. M. VERDENET explique que c'est le travail de la SOGEDO de surdimensionner les travaux, étant gestionnaire du réseau. M. JACOTEY intervient pour dire que la mairie aurait dû dire qu'il y avait trois parcelles, la mairie paie la taille du tuyau pour pouvoir l'alimenter mais la tranchée doit être à la charge des propriétaires. Le maire trouve anormal que le seul bénéficiaire du permis actuel paie pour tout le monde. Mme BUSSIERE rappelle la réglementation de service de l'eau potable de la SOGEDO. Mme BUSSIERE propose de demander une participation à chaque acquéreur à hauteur d'1/3 de la facture. Le maire se renseignera auprès du service urbanisme et de la sogedo pour régler ce problème.

## **III] SIDEC : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES SUR LE PERIMETRE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE : Délibération**

Considérant que la mutualisation permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et obtenir de meilleurs prix, le Maire propose d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Bourgogne Franche-Comté. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

## **IV] SITUATION AGENT COMMUNAL M. FOYET**

M. FOYET est en accident de service depuis le 4 mars 2020. Une expertise médicale par un médecin agréé est obligatoire au moins une fois par an. Le maire informe qu'il va déclencher cette visite.

Des travaux de tonte et de peinture route seront faits par une entreprise. M. VERDENET propose de prendre une personne par une entreprise d'insertion. Mme BUSSIERE suggère AGATHE PAYSAGES. Elle se charge de se renseigner. M. LANOY demande si Grand Dole propose, comme pour les remplacements de secrétaires de mairie, des agents techniques pour les communes. Le sujet a été abordé par Grand dole mais rien de mis en place pour l'instant. Mme GIET propose des stagiaires. Le maire précise que Ludovic ne peut pas faire le travail et encadrer en même temps quelqu'un. De plus, le problème d'habilitation à l'utilisation du matériel reste présent.

## **V] RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021 :**

La population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de 693 habitants

## **VI] METHANISATION :**

Le Maire informe les conseillers d'une lettre de la conseillère des collectivités territoriales de GRDF sur les orientations de la nouvelle réglementation environnementale 2020 qui a généré de fortes inquiétudes sur l'avenir du gaz vert en France. Elle souhaite rassurer les concitoyens : « le gaz renouvelable démontre, par sa capacité à être capté puis distribué facilement localement, qu'il sera une énergie clé pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ». Les usagers pourront donc choisir la solution biométhane dans la construction neuve.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- **Salage** : Par mail transmis à tous les conseillers le 11 décembre 2020 à 11h36, Mme BUSSIERE informait qu'à 09h30, la route était verglassée, que celle-ci n'avait pas été salée et qu'elle émettait des doutes quant à la fiabilité du nouveau prestataire : Le maire répond qu'à 08h00, il demandait à ce dernier de procéder au salage, précise qu'il s'agissait du premier verglas de la saison, que les services de la DDT n'ont pas salé ce matin-là. Le salage a été réalisé dans la matinée par le prestataire avec un peu de retard suite à un ennui technique. Le maire souligne que lorsque M. PINGON a arrêté cette activité, aucun agriculteur n'a souhaité reprendre le déneigement des communes de Brevans et Baverans mis à part M. BARDOUX et que les communes sont contentes d'avoir un prestataire disponible sur place.
- **Commission embellissement le samedi 16 janvier représentée par M. FRATER** : M. LANOY sera ajouté comme membre de cette commission. Un point sur les plantations à réaliser a été fait entre le terrain de boules et la propriété de M. ROUSTEAU place de la mare (buissons) et la plantation de grands arbres envisagée le long du terrain de M. MICHEL. M. FRATER prendra contact avec deux jardineries pour des devis. Mme CERIGNAT propose de consulter également l'entreprise CERIGNAT de FOUCHERANS. Devant la mairie, les rosiers seront enlevés et une nouvelle plantation sera faite. Le maire précise qu'un travail préparatoire sera fait en régie aux deux endroits. Il propose aussi le nettoyage et jointage des pavés par un mélange sable/résine. Concernant le massif devant la ferme CHEVALIER, il propose d'ôter le massif et de remettre à la place et en décoration l'ancienne bascule retrouvée au fond d'un garage et de mettre aussi à l'intérieur de la mairie l'ancien alambic communal après une petite rénovation avec des produits spécifiques. M. VERDENET propose de se renseigner sur ces derniers.

